

ALSH de Ressons-le-Long

PROJET PÉDAGOGIQUE – ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2023/2024



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	p 3
I. LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES	p 3 à 4
• A. Objectifs généraux	
• B. Objectifs de la structure	
II. LES MOYENS	p 4 à 6
• A. L'équipe pédagogique	
• B. Les locaux	
• C. Le matériel	
III. LES REGLES DE VIE ET LE FONCTIONNEMENT	p 6 à 12
• A. Règles de vie	
• B. Fonctionnement	
• C. Journée type	
IV. LES ROLES DE CHACUN	p 12 à 13
• Le directeur	
• Les animateurs	
• Les enfants	
• Les parents	
V. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE	p 14 à 15
• A. Faire découvrir à l'enfant son environnement naturel et culturel	
• B. Favoriser la pratique des outils numériques	
• C. Valoriser les actes de solidarité entre les enfants	
VI. L'EVALUATION DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	p 15 à 18



PRESENTATION GENERALE

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de RESSONS-LE-LONG

Nom du correspondant : NICOLAS RÉBÉROT

Fonction : MAIRE DE RESSONS-LE-LONG

Adresse : 2, RUE DE L'ÉGLISE 02290 RESSONS-LE-LONG

Téléphone : 03 23 74 21 12

Adresse électronique : directionalsh@ressonslelong.com

Pourquoi faire un projet pédagogique ?

1. Le projet pédagogique sert de cadre et propose une base commune, et des spécificités pour chaque site. Il est évolutif et correspond aux objectifs fixés par le PEDT (projet éducatif de territoire), le maire et les élus, la direction et le service éducation.
2. Le PEDT donne les orientations et les choix idéologiques et politiques de la collectivité. Il donne un cadre au projet pédagogique. Ce dernier est donc le prolongement du PEDT. Le projet pédagogique permet d'affiner des objectifs éducatifs en objectifs opérationnels ou pédagogiques, puis en moyens.
3. Le projet pédagogique donne un sens et une direction aux actions du pôle extrascolaire. Il définit les conditions de fonctionnement, il sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques.
4. Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les jeunes et les enfants. Chaque agent, chaque intervenant devra se sentir impliqué dans les engagements pris dans le présent projet.

La municipalité de Ressons-le-Long est active et ce projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des services rendus à la population.

I. LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

L'accueil périscolaire proposera un programme diversifié (activités manuelles, sportives, d'expression, jeux...) en lien avec les thèmes choisis par l'équipe d'animation, qui permettra aux enfants de découvrir des nouvelles activités adaptées à leur âge et leurs capacités tout au long de l'année afin qu'ils prennent du plaisir dans la réalisation de leur scolarité. Les temps périscolaires doivent être un lieu d'épanouissement d'écoute et d'échanges.

A. Objectifs généraux

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité



- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- S'adapter aux rythmes de l'enfant
- Prendre en compte les besoins parents

Afin de rendre l'enfant acteur de l'animation, l'équipe pédagogique se doit de l'accompagner dans son épanouissement individuel, de l'aider à s'exprimer, développer sa personnalité, sa confiance en soi afin qu'il apprenne à faire des choix.

Le « vivre ensemble » permettra à l'enfant de développer des valeurs humaines telles que le respect, le partage, l'entraide, la tolérance.

B. Objectifs de la structure

- Proposer un accueil de qualité et accessible à tous
- Offrir les garanties et les autorisations nécessaires
- Permettre des ouvertures sportives, culturelles et éducatives
- Favoriser les relations entre enfants animateurs et parents
- Aider à l'émancipation des enfants en dehors de l'école ou de la famille mais en liaison avec elles
- Répondre à un besoin de garde

Il est primordial pour l'équipe pédagogique de permettre à l'enfant de prendre du plaisir durant les temps d'activité et de répondre au mieux à ses attentes et ses envies.

II. LES MOYENS

A. L'équipe pédagogique

- Un directeur permanent, diplômé (stagiaire) BAFD (Véronique DESTREZ)
- Deux animatrices diplômées BAFA (Astrid TARDIEUX et Andréa DESTREZ)
- Une ATSEM diplômée CAP petite enfance (Karine LANTERNIER)

B. Les locaux

Une salle intérieure

L'accueil se fera dans deux salles d'environ 60 m² et 100 m² situées dans l'enceinte de l'école maternelle. L'espace sera aménagé en fonction des enfants accueillis.

Un dortoir est mis à disposition pour la sieste des plus petits.

Un local est prévu pour stocker le matériel pédagogique.

Les sanitaires et lavabos adaptés aux 3-6 ans sont attenants à la salle du centre de loisirs.



1 sanitaire adulte fermé est à la disposition des enfants de plus de 6 ans.

La médiathèque

Avec des petites chaises, des petits bancs et petites tables, elle est attenante au bâtiment et accessible par la cour pour les temps calmes. Elle offre un grand choix de documents adaptés aux enfants.

Une cour extérieure/stade

Le bâtiment donne sur une cour extérieure clôturée de 200 m² qui permettra aux enfants de prendre l'air en limitant les problèmes de sécurité.

Dès que le temps le permet, les jeux sont organisés à l'extérieur. En effet, nous avons la chance d'avoir un espace très vaste, un espace multisports notamment.

La salle Saint Georges

Elle est utilisée essentiellement pour la restauration durant la pause méridienne.

Un état des lieux est réalisé entre le directeur de l'accueil et un responsable de la commune au début et à la fin de celui-ci.

C. Le matériel

Nous disposons actuellement d'une large gamme de matériel pédagogique. Chaque année, nous organiserons un inventaire du matériel afin que ce projet puisse être une ressource pour les nouveaux animateurs ou animatrices. Pour le moment, cette liste est non exhaustive dans l'attente du premier inventaire.

Sportif

- 5 poteaux de swing ball
- 2 paniers de basketball
- 2 tables de tennis de table
- 1 cage de foot
- 7 ballons de basketball
- 2 ballons de rugby
- 2 ballons de football
- 1 balle de handball
- 4 balles divers
- 1 sac de rangement
- 1 sac de balles de tennis
- 9 raquettes de tennis
- Volants de badminton
- 24 petites raquettes de badminton
- Seau de balles de tennis de table
- Tables de tennis de table

- 10 cerceaux jaunes
- Lot de panneaux de signalisation routière
- 1 caisse de cordage
- 12 cross de hockey
- 4 palets de hockey
- 12 barres divers
- 1 frisbee
- 4 grands cônes de délimitation
- 21 petits cônes de délimitation
- Chasubles + foulards
- 5 tags belt
- 1 chronomètre

Multimédia

- 9 postes informatiques



- 15 tablettes 10 pouces pour les cycles 2 et 3
- 7 tablettes 7pouces pour le cycle 1
- 1 vidéo projecteur portable
- 1 imprimante 3D

- Peintures
- Pinceaux
- Paires de ciseaux

Manuelle

- Ramettes de feuilles de papiers blancs
- Papiers de couleur
- Crayons de couleur
- Crayons de papier
- Gommés

Dans la cour

- 1 puissance 4 géant
- 1 baby-foot
- 1 table de tennis de table
- 1 table de jeu d'échecs

Déguisements et décoration

- Guirlandes de Noël

III. LES REGLES DE VIE ET LE FONCTIONNEMENT

A. Règles de vie

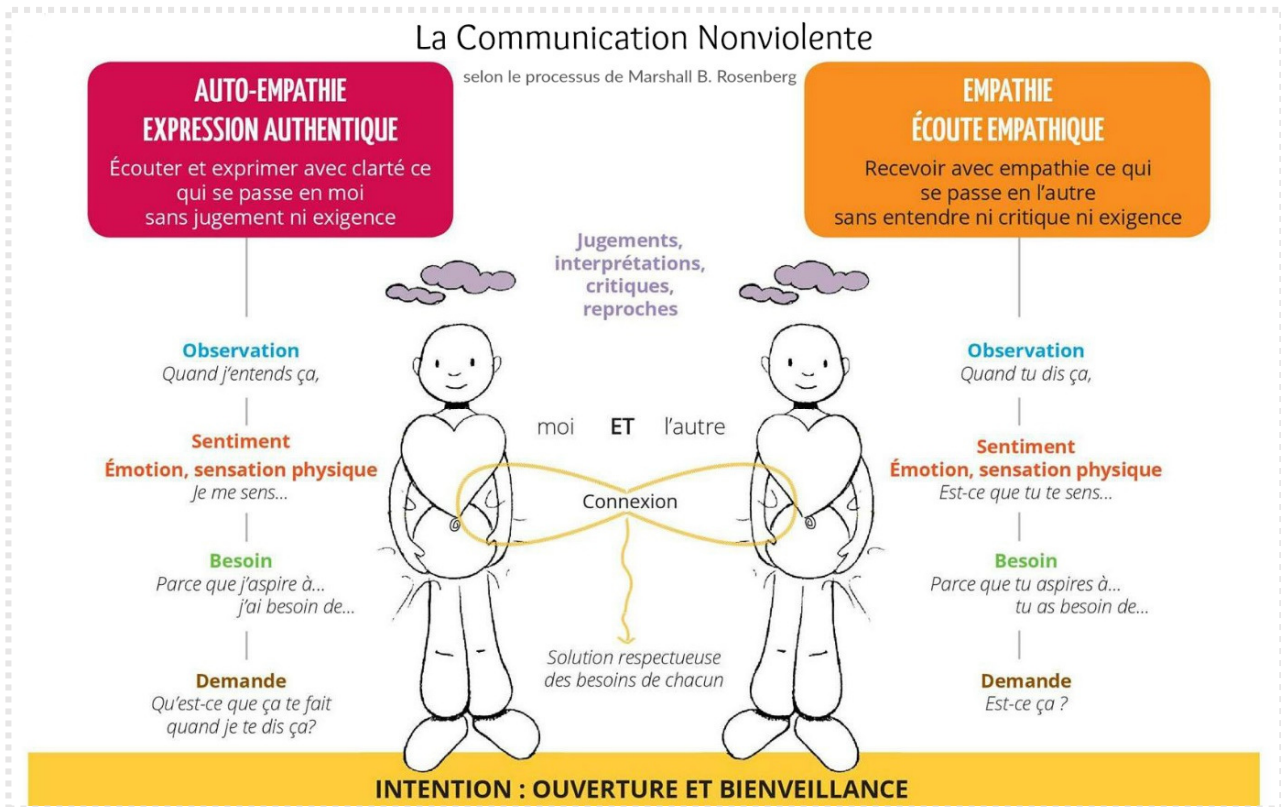
Pour le bon déroulement de l'accueil périscolaire et pour la sécurité de tous, il sera demandé à chacun, directeur, animateur et enfant, de suivre des règles de vie essentielles.

Sécurité

La première mission de l'animateur est de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il incombe à l'animateur d'agir dans le respect de la législation en vigueur, réglementant les accueils périscolaires. Une trousse à pharmacie est à la disposition de l'équipe d'animation en cas de besoin.



Il est également recommandé d'utiliser un langage adapté auprès des enfants. Dans ce sens, nous encourageons l'utilisation de la communication non violente, basée sur la méthode O.S.B.D (Observation, Sentiment, Besoin, Demande). Un enfant peut percevoir une réaction d'un adulte comme injuste, démesurée ou offensante. Cette méthode vise à favoriser l'empathie et repousser le jugement.



L'enfant doit également avoir un langage approprié avec ses camarades et envers l'adulte. Il doit toujours prévenir un adulte si une situation lui déplaît. En aucun cas, il ne doit être violent et régler une situation conflictuelle lui-même.

Hygiène de vie et santé

Il est demandé aux animateurs d'avoir une tenue et une hygiène correcte lors de l'accueil des enfants.

Il est interdit de fumer ou vapoter dans un établissement public, mais également en présence des enfants. Un temps de pause peut être accordé aux animateurs et animatrices, en dehors des temps d'accueil des enfants (durant la préparation).

Il est interdit de consommer de l'alcool sur son lieu de travail, mais il est également interdit de venir dans un état second durant l'accueil des enfants. L'animateur se doit d'avoir un rythme de vie convenable afin d'assurer pleinement ses missions.

Pour les enfants ayant un traitement médical, il est obligatoire pour les parents de nous fournir les justificatifs et ordonnances du médecin. Une autorisation écrite sera obligatoirement demandée aux parents en cas d'administration de ce traitement durant l'accueil.



Nous disposons de changes en cas de nécessité, majoritairement à destination des cycles 1. Il est possible qu'une collecte de vêtements soit faite durant l'année afin de résoudre des situations qui nécessiterait de changer l'enfant.

Protocole COVID

Durant l'année, nous serons vigilant au respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur relatif aux accueils collectifs de mineurs du 17 juillet 2020. Ce protocole est disponible à la demande, auprès du directeur de l'accueil.

Ponctualité et politesse

L'animateur, comme les enfants, doivent respecter les horaires mis en place. En cas de retard ou d'absence, il est impératif de prévenir le directeur de l'accueil ou le secrétariat de la Mairie.

B. Fonctionnement

L'inscription

Elle se fait uniquement sur le portail « Mon espace famille ». Les parents reçoivent un lien par courriel vers ce portail afin qu'ils puissent s'y enregistrer et inscrire leurs enfants. En cas de problème rencontré sur ce portail, ils peuvent contacter le directeur de l'accueil.

Temps d'accueil du matin

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h00. L'arrivée des enfants est échelonnée. Les parents peuvent inscrire leurs enfants au plus tard un jour ouvré avant jusque 11h00.

Nous proposons deux créneaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h00 à 7h30 et de 7h30 à 8h45.

Nous proposons trois créneaux le mercredi : de 7h00 à 7h30, de 7h30 à 8h00 et de 8h00 à 9h00. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis au sein du même lieu. Cinq minutes avant l'heure de classe, l'animateur ou l'animatrice périscolaire amène les enfants à l'école élémentaire.

Il n'y a pas de goûter fourni par la collectivité mais les enfants peuvent emmener leur propre collation s'ils le souhaitent.

Ce qui est proposé aux enfants : jeux ludiques (jeux de société, cartes, jeux de construction), lecture, jeux extérieurs si le temps le permet. Les enfants ont également la possibilité de se reposer sur des tapis ou coussins.

Ce qui est recherché par l'équipe : un accueil en douceur où l'enfant est libre d'évoluer selon ses envies. L'accueil et les propositions sont individualisés pour permettre à l'enfant de se réveiller selon son rythme.



La restauration

L'équipe d'animation amène les enfants jusque-là salle St-George à 11h50 pour les enfants du cycle 1 et à 11h55 pour les enfants des cycles 2 et 3.

A leur arrivée, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains, deux à la fois. Ils entrent par groupe de huit et sont installés par quatre, afin de respecter les distanciations sociales prévu par le protocole sanitaire.

Les enfants du cycle 1 entrent en premier, suivis par les enfants des cycles 2 et 3 sur le même principe.

Nous mettrons en place un tutorat à chaque table, quand les enfants se seront mieux habitués à ce dispositif.

Durant le repas, les animateurs encouragent les enfants à manger de tout, mais ne les forcent pas.

A la fin du repas, les plus grands débarrassent les tables avec les animateurs et se dirigent vers les bacs à compost Néanmoins, en cas de fortes chaleurs, cela ne sera pas fait.

Si le temps le permet, les enfants peuvent aller jouer dans la cour dans l'attente de l'heure d'école.

Les temps méridiens

Les enfants sont accueillis à la sortie des classes par les animateurs de restauration scolaire. Les maternels sont accompagnés au périscolaire élémentaire avec le renfort du directeur de l'accueil.

Ce qui est proposé aux enfants : jeux extérieurs, jeux ludiques (jeux de société, cartes, jeux de construction).

Ce qui est recherché par les équipes : ce temps doit être une pause agréable permettant à l'enfant de se détendre.

Les temps périscolaires

- En maternelle

Le temps périscolaire des enfants du cycle 1 a lieu le jeudi de 13h30 à 16h30. Les enfants sont accueillis à 13h30, après la pause méridienne, par l'équipe d'animation. Les activités se passent au pôle maternelle, afin d'avoir accès locaux adaptés aux enfants.

Les activités porteront sur différentes thématiques au cours de l'année. (Voir annexe planning)

en équipe, partage e se dépenser.



Ce qui est recherché par les équipes : permettre à l'enfant de découvrir un panel d'activités ludiques et variées, favoriser un accès égal de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs.

Temps d'accueil du soir

En maternelle et en élémentaire : De 16h30 à 17h00, un moment de transition : Les enfants sont accueillis à la sortie des classes par les animateurs. C'est un temps de transition, leur permettant d'aller aux toilettes, de prendre leurs affaires, leur goûter et de se détendre dans la cour ou les salles dédiées, de se diriger tranquillement vers les lieux de d'activités ou de travail personnel.

Ce qui est recherché par les équipes : ce temps doit être une pause agréable permettant à l'enfant de se détendre. En maternelle : De 17h00 à 19h00, les activités et jeux : des activités variées sont proposées aux enfants par les animateurs, en accès libre. Les enfants ont également la possibilité de se reposer sur des tapis.

Le Plan mercredi

L'école de Ressons-le-Long organise ses temps sur une semaine à 4 jours et demi. Il y a école le mercredi matin et par conséquent, un accueil périscolaire est organisé de 13h30 à 18h00.

Durant ce temps d'activité, les enfants sont accueillis dans l'espace garderie de l'école maternelle. Les différents âges sont mélangés et les activités proposées sont adaptés à ses différences d'âges.

Le temps d'activités se découpe de la façon suivante. De 13h30 à 16h30, les enfants sont en activités programmées, c'est-à-dire qu'elles suivent une thématique. Ci-dessous les différentes thématiques par période

Nous proposerons un ensemble d'activités « au fil des saisons », tout au long de l'année, (les quatre saisons, Halloween, Noël, Pâques, fêtes des pères et des mères...). Chaque activité aura la thématique correspondant au moment de la saison.

Pour finir, de 16h30 à 18h00 nous proposons un temps de garderie, plus calme, soit autour d'un film d'animation, d'un jeu de rôle ou d'une lecture collective.

L'aide aux devoirs

De 16h030 à 17h30, l'aide au travail personnel : les enfants inscrits sur la base du volontariat sont pris en charge pour les accompagner dans leur travail personnel. Un espace est mis à disposition des écoliers souhaitant réviser leurs leçons au calme. De 17h30 à 19h00 les enfants passent en temps d'accueil du soir, des activités variées sont proposées aux enfants par les animateurs, en accès libre.

Ce qui est proposé aux enfants : Les enfants s'installent dans une salle dédiée et propice à l'étude, sous la surveillance d'un adulte. Celui-ci assure le calme et vérifie que les enfants ont



consulté leur cahier de texte, qu'ils se sont préoccupés de leurs devoirs. Il répond aux questions concernant la compréhension des consignes.

Ce qui est recherché par les équipes : permettre aux enfants qui restent le plus tard le soir en collectivité de pouvoir faire leurs devoirs dans un espace et des conditions propices. L'adulte ne se substitue pas aux parents pour la vérification et la correction des contenus, ni aux enseignants pour les explications méthodologiques.

C. Journée type

Cycle 1 (le jeudi)

De 7h00 à 8h45	<i>Accueil des enfants inscrits à la garderie du matin</i> Jeux ludiques ou repos
De 8h45 à 11h50	<i>Temps scolaires</i>
De 11h50 à 13h30	<i>Pauses méridiennes</i> Temps d'hygiène Repas Jeux de cour, jeux de société, lecture
De 13h30 à 16h30	<i>Activités périscolaires</i> Temps d'hygiène Activités thématiques (voir programme d'activité)
De 16h30 à 19h00	<i>Garderie du soir</i>

Cycle 2 et 3 (le mardi)

De 7h00 à 8h50	<i>Accueil des enfants inscrits à la garderie du matin</i> Jeux ludiques ou repos
De 8h50 à 11h50	<i>Temps scolaires</i>
De 11h55 à 13h35	<i>Pauses méridiennes</i> Temps d'hygiène Repas Jeux de cour, jeux de société, lecture



De 13h35 à 16h35	<i>Activités périscolaires</i> Temps d'hygiène Activités thématiques (voir programme d'activité)
De 16h30 à 17h30	<i>Aide aux devoirs</i> Accompagnement à l'apprentissage des leçons et des moyens techniques de réalisation des devoirs
De 16h30 à 19h00	<i>Garderie du soir</i>

IV. LES RÔLES DE CHACUN

A. Le directeur

- Le directeur assure la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs
- Il établit, avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique et est le garant de la bonne application de ce projet
- Il aide à la réalisation des projets d'animation en mettant en place les moyens nécessaires à leur bonne réalisation
- Il organise le temps de travail et conduit les réunions avec les animateurs, auprès desquels il a un rôle permanent de formation et de conseil. Il réalise régulièrement des temps d'évaluation des animateurs, notamment les animateurs stagiaires
- Il assure le suivi financier, administratif et matériel de l'accueil et veille au respect des règles de sécurité et sanitaires en vigueur
- Enfin il assure le lien avec les parents, les accueils et les informe sur les projets et animations
- Il peut également être amené à encadrer un groupe d'enfants si nécessaire

B. Les animateurs

- Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ils participent à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Ils participent à la mise en œuvre du projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités
- Ils travaillent toujours en équipe, notamment lors de la préparation des activités.
- Ils se doivent d'avoir des qualités d'écoute et d'organisation auprès des parents, afin de maintenir un cadre de confiance, auprès des professeurs, afin d'être au courant des



programmes scolaires, et également auprès des enfants, afin de les aider dans la réalisation de leurs projets, dans la prise de parole ou d'initiatives.

- Ils proposent des projets d'animations en lien avec les objectifs pédagogiques, qui permettent de développer chez les enfants leur créativité, leur imagination, leur curiosité, leur autonomie, leur prise de responsabilité, leurs besoins, leur personnalité tout en respectant leur rythme de vie et d'apprentissage.
- Ils favorisent l'intégration des enfants dans la vie quotidienne en collectivité et développent leur tolérance envers les uns et les autres.

C. Les enfants

- Ils participent aux activités et sont volontaires
- Ils sont attentifs aux consignes données par les animateurs
- Ils sont respectueux les uns envers les autres et ne font jamais usage de violence
- Ils peuvent être force de proposition durant les activités
- Ils peuvent participer à la mise en place et au rangement du matériel pédagogique
- Ils évaluent l'activité durant un temps de parole précis

D. Les parents

- Ils s'informent sur les programmes périscolaires et entrent régulièrement en contact avec l'équipe d'animation
- Ils fournissent les documents obligatoires à l'inscription de leurs enfants et les mettent à jour.
- Ils inscrivent leurs enfants uniquement à l'aide du portail « Mon espace famille »
- Ils se doivent d'être compréhensifs auprès de l'équipe d'animation
- Ils peuvent participer aux temps forts de l'accueil

V. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

Ce projet pédagogique vise à instaurer un cadre éducatif afin d'atteindre des objectifs pédagogiques importantes pour l'équipe d'animation. Ces objectifs pédagogiques sont déclinés en objectifs opérationnels, permettant la mise en place d'activités concrètes. Ils seront évalués par des critères quantitatives et qualitatives.

A. Faire découvrir à l'enfant son environnement naturel et culturel

Car la planète est notre passé, notre présent et notre avenir, il est important pour nous d'inculquer des valeurs éco-responsables aux enfants.



Comme notre histoire est également précieuse, nous souhaitons mettre en avant l'environnement naturel et culturel de Ressons-le-Long

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des activités autour de l'environnement naturel de Ressons-le-Long
- Mettre en place des activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, en lien avec l'environnement culturel de Ressons-le-Long

B. Favoriser la pratique des outils numériques

Car il faut savoir vivre avec son temps, il est important pour nous d'utiliser les outils numériques au service de l'animation, afin qu'il soit un moyen d'épanouissement pour l'enfant et non un besoin.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des temps d'utilisation du matériel numérique durant les animations périscolaires
- Permettre aux enfants d'acquérir des compétences numériques

C. Valoriser les actes de solidarité entre les enfants

L'entraide doit être fondatrice d'un cadre de confiance entre les enfants. Pour cela nous favorisons les actes solidaires durant les temps périscolaires.

Objectifs opérationnels

- Instaurer un temps de lecture aux plus petits, effectué par les plus grands
- Mettre en place des tutorats durant la pause méridienne
- Permettre aux plus grands d'être arbitre durant les jeux de cour

Il sera important d'évaluer ses objectifs entre chaque période afin de les affiner ou de changer nos méthodes.

VI. L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'évaluation des objectifs opérationnels nous permettra de savoir si nous avons atteint nos objectifs pédagogiques. Comme dit précédemment, nous évaluerons ses objectifs sur des critères quantitatifs et qualitatifs. Pour cela, l'équipe d'animation devra mettre en place des moyens, facilitant l'évaluation de ses critères.



Exemple

Objectif pédagogique

<i>Objectif pédagogique</i>											
<i>Objectif opérationnel</i>				<i>Objectif opérationnel</i>				<i>Objectif opérationnel</i>			
Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable) ✓ Quantitatifs ✓ Qualitatifs				Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable) ✓ Quantitatifs ✓ Qualitatifs				Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable) ✓ Quantitatifs ✓ Qualitatifs			
Moyens quantitatifs utilisés		Moyens qualitatifs utilisés		Moyens quantitatifs utilisés		Moyens qualitatifs utilisés		Moyens quantitatifs utilisés		Moyens qualitatifs utilisés	
Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint

Parfaitement atteint

Nous considérons qu'un objectif est parfaitement atteint quand tous les critères quantitatifs et qualitatifs sont atteints ou dépassés.

Atteint

Nous considérons qu'un objectif est atteint quand plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs sont atteints et que d'autres sont quasiment atteints.

Partiellement atteint

Nous considérons qu'un objectif est partiellement atteint quand l'ensemble des critères quantitatifs et qualitatifs sont moyennement atteints ou qu'un seul objectif n'est pas du tout atteint, mais que les autres le sont.

Non atteint

Nous considérons qu'un objectif est non atteint quand l'ensemble des critères quantitatifs et qualitatifs ne sont pas atteints.



A.

Faire découvrir à l'enfant son environnement naturel et culturel

<i>Mettre en place des activités autour de l'environnement naturel de Ressons-le-Long</i>				<i>Mettre en place des activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, en lien avec l'environnement culturel de Ressons-le-Long</i>			
<p>Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatifs Réaliser au minimum 2 activités en lien avec le l'environnement de la commune par période ✓ Qualitatifs Aborder au moins un thème autour du développement durable par période (recyclage, énergie, compostage, réutilisation, etc.) 				<p>Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatifs Proposer au minimum 10 parcours thématiques différents sur l'année ✓ Qualitatifs 75% des enfants ont appréciés les activités Les activités ont pu développer la créativité des enfants 			
<u>Moyens d'évaluation</u>				<u>Moyens d'évaluation</u>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiches d'activité ✓ Recensement des enfants ✓ Carnet de compétences 				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiches d'activité ✓ Tableau des Likes 			
Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint



B.

Favoriser la pratique des outils numériques

<i>Mettre en place des temps d'utilisation du matériels numériques durant les animations périscolaires</i>				<i>Permettre aux enfants d'acquérir des compétences numériques</i>			
<p align="center">Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable)</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser au minimum 2 activités numériques durant une période ✓ Environ 75% des enfants inscrits aux NAP ont pu utiliser l'outil informatique sur l'ensemble de l'année ✓ Accorder au minimum 15 min d'utilisation de l'outil informatique sur chaque période <p><u>Qualitatifs</u></p> <p>75% des enfants ont apprécié les activités numérique</p>				<p align="center">Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable)</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les enfants ayant utilisé l'outil numérique ont acquis au moins une compétence ✓ Permettre l'acquisition d'au moins 5 compétences numériques différentes sur l'ensemble de l'année <p><u>Qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités mises en place ont permis aux enfants d'acquérir le B2I 			
<p><u>Moyens d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiches d'activité ✓ Fiche tablette ✓ Recensement des enfants ✓ Carnet de compétences ✓ Tableau des Likes 				<p><u>Moyens d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Carnet de compétences ✓ Diplôme du B2i 			
Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint



C.

Valoriser les actes de solidarité entre les enfants

<i>Instaurer un temps de lecture aux plus petits, effectué par les plus grands</i>				<i>Mettre en place des tutorats durant la pause méridienne</i>				<i>Permettre aux plus grands d'être arbitre durant les jeux de cour</i>			
<p>Critères d'évaluation (Toujours être précis et mesurable)</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les plus grands ont pu effectuer un temps de lecture au moins 2 fois par mois ✓ 5 grands se sont portés volontaire pour faire la lecture au plus petit <p><u>Qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les plus petits ont apprécié la lecture des plus grands ✓ Les plus grands ont ressenti avoir eu plus de responsabilités 				<p>Critères d'évaluation</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Toutes les tables ont eu un tuteur en fin d'année ✓ 10 enfants ont pu être tuteurs au cours de l'année <p><u>Qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les plus grands ont ressenti avoir eu plus de responsabilités ✓ Les plus petits font confiance aux plus grands 				<p>Critères d'évaluation</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 10 enfants ont pu mener des jeux dans la cour <p><u>Qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les plus grands ont acquis des compétences d'encadrement ✓ Les enfants ont respecté les règles données par les plus grands ✓ Les plus grands ont ressenti avoir eu plus de responsabilité 			
<p><u>Moyens d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau des humeurs ✓ Recensement ✓ Questionnaire 				<p><u>Moyens d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recensement ✓ Questionnaire 				<p><u>Moyens d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recensement ✓ Carnet de compétences 			
Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Parfaitement atteint	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint



